
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la bibliothèque municipale du 771 chemin de la Beauce le 6 octobre 2015, à compter de 20h00

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Pierre St-Louis, Daniel Palardy et Claude Lacasse formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absence motivée du conseiller Bruno Napert

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015-10-139

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points suivants :

- 9 b) Propositions de l'AQTIM – Contribution au financement du transport collectif
- 9 c) Club St-Luc
- 10 c) Demande d'appui auprès de la CPTAQ

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 15 septembre 2015
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires des 9 juillet 2015 et 27 août 2015
 - d) Commission de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville – Nomination d'une personne du milieu des affaires de Calixa-Lavallée
 - e) Dépôt du rôle d'évaluation pour le troisième exercice financier du rôle triennal
- 6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Déneigement du stationnement du Centre communautaire et des bornes-fontaines 2015-2016 – Appel d'offres
 - c) Nettoyage et cirage des planchers et lavage des vitres du Centre communautaire
 - d) Système d'éclairage du plancher de danse de la salle communautaire
- 7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante

- b) Semaine de la prévention des incendies du 4 au 10 octobre 2015
- 8- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
- 9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante
- 10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport des représentants
 - b) Demande changement de zonage –Lot 4 833 858
- 11- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
 - b) Collecte des matières résiduelles et matières recyclables
- 12- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport du représentant
 - b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'activité « Les Vendredis du Four »
 - c) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'aménagement du local du terroir
 - d) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité de la bibliothèque pour la Journée de la culture
- 13- LOISIRS
 - a) Rapport du représentant
 - b) Entretien de la patinoire 2015-2016 – Appel d'offres
 - c) Équipement sportif au chapiteau
- 14- AUTRES DOSSIERS
 - a) Opération Nez rouge – Contribution
- 15- CORRESPONDANCE
- 16- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015 – ADOPTION

2015-10-140

Il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 15 SEPTEMBRE 2015 – ADOPTION

2015-10-141

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale du 15 septembre 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1^{er} septembre 2015

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2015-10-142

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2015 au montant de 363 642,43 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 6 octobre 2015 au montant de 363 642,43 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires des 9 juillet et 27 août 2015

Les membres du Conseil prennent connaissance des procès-verbaux déposés.

d) Commission de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville – Nomination d'une personne du milieu des affaires de Calixa-Lavallée

2015-10-143

CONSIDÉRANT le « Règlement n^o 206-1 créant la commission de développement économique » de la MRC de Marguerite-D'Youville ;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de ce règlement, chaque municipalité locale doit nommer un représentant du milieu des affaires afin de siéger à cette commission ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL nomme Monsieur Claude Lorange, pour siéger au sein de la Commission de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville pour la période se terminant le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE

e) Dépôt du rôle d'évaluation pour le troisième exercice financier du rôle triennal

Le rôle d'évaluation pour le troisième exercice financier du rôle triennal a été déposé par l'évaluateur et les contribuables peuvent venir le consulter à la Municipalité durant les heures d'ouverture. Un avis public a été produit à cet effet par le directeur général et secrétaire-trésorier en date du 8 septembre 2015.

6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous signale que les travaux au centre communautaire vont bon train et que malgré un dépassement des coûts tout est satisfaisant.

b) Déneigement du stationnement du Centre communautaire et des bornes-fontaines 2015-2016 – Appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le journal *L'Oiseau-Mouche*, édition d'octobre. Les intéressés peuvent se procurer le devis au bureau municipal durant les heures d'ouverture du 5 octobre au 16 octobre 2015 et ont jusqu'au 23 octobre 2015 à 11h30 pour déposer leur soumission. Les soumissions reçues seront ouvertes le même jour après l'heure de tombée.

c) Nettoyage et cirage des planchers et lavage des vitres du Centre communautaire

2015-10-144

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le nettoyage et le cirage des planchers et le lavage intérieur et extérieur des vitres du Centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'ACCORDER à *Les Nettoyages Impeccables* le contrat de nettoyage et de cirage des planchers au rez-de-chaussée et des bureaux du Comité des loisirs et du Comité culturel et patrimonial situés au rez-de-jardin du Centre communautaire pour un montant de 1 200 \$ et le contrat de lavage intérieur et extérieur des vitres pour un montant de 400 \$.

ADOPTÉE

d) Système d'éclairage du plancher de danse de la salle communautaire

2015-10-145

CONSIDÉRANT que l'éclairage actuel du plancher de danse est automatisé et que les lumières des projecteurs changent au gré du son, de la voix ou de la musique ;

CONSIDÉRANT qu'un contrôle de ces projecteurs est nécessaire suivant les différentes activités qui se tiendront dans la salle communautaire ;

CONSIDÉRANT qu'une soumission au montant total de 905,93 \$, taxes incluses, a été présentée par *Solutions Audio-Vidéo Inc.* pour l'installation d'une console permettant de contrôler les projecteurs et que cette soumission inclut un câble permettant de contrôler des présentations à partir d'un équipement (ordinateur, portable, etc.) utilisé par un animateur situé sur la scène ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ acquiert le système proposé par *Solutions Audio-Vidéo Inc.* pour le montant de 905,53 \$ le tout tel que suivant la soumission présentée.

ADOPTÉE

7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria nous rappelle que Madame Doris Hallé-Tremblay, dont le corps a été retrouvé à Calixa-Lavallée est décédée de façon accidentelle et non pas suite à un acte criminel.

b) Semaine de la prévention des incendies du 4 au 10 octobre 2015

Madame Sylvette Savaria nous rappelle que c'est le temps de changer les piles de nos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Il y a encore trop de décès dus à des piles qui n'ont pas été remplacées.

8- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard nous informe que le lignage de rues a été complété au coût de 2 136,78 \$, que les panneaux d'interdiction de freins moteurs sont arrivés et seront installés dans les prochains jours et que le nettoyage et recreusage des fossés permettant l'égouttement des chemins sera fait d'ici la fin octobre.

9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria nous informe qu'une assemblée est prévue pour le 4 novembre prochain relativement au transport adapté.

b) Propositions de l'AQTIM – Contribution au financement du transport collectif

2015-10-146

CONSIDÉRANT les propositions présentées par l'AQTIM à Monsieur Robert Poëti, ministre des Transports et de la Métropole, dans le cadre de la révision de la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal ;

CONSIDÉRANT que parmi ces propositions, relativement au financement et à la tarification, l'AQTIM propose que « toutes les municipalités du territoire de desserte doivent contribuer au financement des infrastructures et équipements dont elles bénéficient, qu'elles soient desservies ou non. » (notre souligné) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Calixa-Lavallée trouve injuste de contribuer à tel financement alors que ses citoyennes et citoyens doivent se rendre dans une municipalité voisine afin d'avoir accès au transport collectif ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE signifie son opposition à une contribution au financement des infrastructures et équipements de transport collectif alors que ses citoyennes et citoyens doivent se rendre dans une municipalité voisine pour avoir accès à ce service ;

D'ENVOYER une copie de cette résolution à Monsieur Robert Poëti, ministre des Transports et de la Métropole et aux municipalités mentionnées comme non desservies soient les municipalités des Cèdres, Pointe-aux-Cascades, Saint-Isidore, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Terrasse-Vaudreuil et Vaudreuil-sur-le-Lac et de demander à ces municipalités d'adopter une résolution au même effet .

ADOPTÉE

c) Club St-Luc

Madame Sylvette Savaria nous souligne l'importance du Club St-Luc dans le transport et l'accompagnement des personnes de Verchères et Calixa-Lavallée vers les cliniques médicales et les hôpitaux.

Elle nous rappelle que le Club St-Luc est présentement en campagne de financement.

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Madame Sylvette Savaria nous informe que le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 30 septembre 2015 afin de statuer sur la demande de changement de zonage concernant le lot 4 833 858, des documents et informations supplémentaires ayant été fournis à l'appui de cette demande.

b) Demande changement de zonage – Lot 4 833 858

À la suite du dépôt de documents supplémentaires concernant la demande d'intégration du lot 4 833 858 à la zone I-1 et après avoir analysé toutes les facettes du dossier, tant au niveau de l'utilisation projetée des lieux que du voisinage et des risques de nuisance, le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accorder la demande.

Le Conseil demande au directeur général et secrétaire-trésorier de préparer un projet de règlement en conséquence.

c) Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Morcellement, lotissement et transfert de propriété de parties des lots 4 832 834, 4 832 848 et 5 336 095 au propriétaire du lot 4 832 836

2015-10-147

CONSIDÉRANT la demande présentée à l'effet de morceler, lotir et transférer la propriété de parties des lots 4 832 834, 4 832 848 et 5 336 095 au propriétaire du lot 4 832 836 ;

CONSIDÉRANT que ces opérations permettront une meilleure exploitation de ces érablières ;

CONSIDÉRANT que ces opérations sont conformes aux règlements municipaux et notamment au Règlement de zonage (275 et 275-1) et au Règlement de lotissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE appuie la demande qui doit être présentée à la CPTAQ aux fins de morceler, lotir et transférer la propriété de parties des lots 4 832 834, 4 832 848 et 5 336 095 au propriétaire du lot 4 832 836.

ADOPTÉE

11- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous informe que les travaux de nettoyage de la branche 34 du cours d'eau Coderre sont maintenant complétés au coût de 94 089 \$,

La collecte des matières résiduelles et des matières recyclables est maintenant effectuée au deux semaines.

b) Collecte des matières résiduelles et matières recyclables

2015-10-148

CONSIDÉRANT qu'à compter du mois d'octobre la collecte des matières résiduelles et des matières recyclables n'a lieu qu'à toutes les deux semaines ;

CONSIDÉRANT que le Temps des Fêtes est une période particulière pendant laquelle la quantité de matières résiduelles et de matières recyclables est plus élevée que le reste de l'année ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ demande à la MRC de Marguerite-D'Youville de faire procéder exceptionnellement à la collecte des matières résiduelles le 28 décembre 2015 et à la collecte des matières recyclables le 29 décembre 2015.

ADOPTÉE

12- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Pierre St-Louis nous rappelle qu'il y aura Fête de l'Halloween au four à pain communautaire le 31 octobre prochain à compter de 17h00 et que le coût des billets est de 5 \$.

L'horaire du local du terroir est le suivant : le lundi et le mardi de 13h30 à 15h30, le mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 16h30 et de 18h00 à 20h00.

Le 22 octobre il y aura l'assemblée générale du Comité culturel et patrimonial et le 24 octobre se dérouleront les Randonnées contées.

Concernant la bibliothèque, Il y a présentement une exposition de photographies de Geneviève Gagnon et la Zoomobile y sera présente le 24 octobre à 11h00 pour démystifier la chauve-souris. Jusqu'au 27 novembre, vous pouvez également participer à un concours du Réseau Biblio de la

Montérégie pour gagner un iPad Mini, il vous suffit de laisser votre adresse de courrier électronique au comptoir de la bibliothèque.

b) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'activité « Les Vendredis du Four »

2015-10-149

CONSIDÉRANT le succès remporté par l'activité « Les Vendredis du Four » permettant des réunions joyeuses lors de la cuisson d'aliments au Four à pain communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses félicitations au Comité culturel et patrimonial et ses sincères remerciements aux bénévoles qui ont assuré la préparation et l'utilisation du Four à pain à l'occasion de cette activité.

ADOPTÉE

c) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'aménagement du local du terroir

2015-10-150

CONSIDÉRANT la très belle présentation des œuvres dans le local du terroir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL offre ses félicitations au Comité culturel et patrimonial pour l'aménagement du local du terroir et ses sincères remerciements aux artisans et propriétaires d'objets patrimoniaux qui ont accepté de prêter ces artefacts ou d'exposer leurs œuvres.

ADOPTÉE

d) Motion de félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité de la bibliothèque pour la Journée de la culture

2015-10-151

CONSIDÉRANT le succès remporté par les différentes activités organisées par le Comité culturel et patrimonial et le Comité de la bibliothèque à l'occasion de la Journée de la culture tenue le 26 septembre 2015 au Centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE LE CONSEIL adresse ses plus chaleureuses félicitations au Comité culturel et patrimonial et au Comité de la bibliothèque pour l'organisation des différentes activités tenues à cette occasion et ses plus sincères remerciements aux bénévoles qui en ont permis la réalisation.

ADOPTÉE

13- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse nous signale que le lignage des terrains de tennis (1), de badminton (2) et de shuffleboard (2) sous le chapiteau de la SACV est maintenant complété.

Nous avons reçu un message de la Fondation Rêves d'Enfants et la Municipalité de Calixa-Lavallée est la plus généreuse parmi les municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville.

b) Entretien de la patinoire 2015-2016 – Appel d'offres

Un appel d'offres a été publié dans le journal *L'Oiseau-Mouche*, édition d'octobre. Les intéressés peuvent se procurer le devis au bureau municipal durant les heures d'ouverture du 5 octobre au 16 octobre 2015 et ont jusqu'au 23 octobre 2015 à 11h30 pour déposer leur soumission. Les soumissions reçues seront ouvertes le même jour après l'heure de tombée.

c) Équipement sportif au chapiteau

2015-10-152

CONSIDÉRANT la soumission présentée par Distribution Sports Loisirs Installation pour un terrain de tennis et deux terrains de badminton, comprenant l'installation au montant de 3 530,00 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ accorde le contrat de fourniture et d'installation d'équipement sportif pour un terrain de tennis et deux terrains de badminton à être installés dans le chapiteau de la SACV pour un montant de 3 530,00\$ plus taxes.

ADOPTÉE

14- AUTRES DOSSIERS

a) Opération Nez rouge - Contribution

2015-10-153

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Calixa-Lavallée a accepté de verser une contribution à l'Opération Nez Rouge Contrecœur l'an dernier ;

CONSIDÉRANT l'importance des services rendus en matière de sécurité des citoyens au cours de cette opération annuelle sur tout le territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Ghislain Beauregard, et résolu à l'unanimité

DE VERSER à Opération Nez Rouge Contrecœur, un montant de cinquante dollars (50\$).

ADOPTÉE

15- CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance particulière

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Aucune question n'est présentée.

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-10-154

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h27.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et Secrétaire-trésorier